

Forêt ancienne du Lac-Richelieu

Érablière à bouleau jaune

Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

Deux raisons principales expliquent le caractère exceptionnel des érablières du Lac-Richelieu. D'abord, elles n'ont pas été sérieusement affectées par des perturbations naturelles sévères (feux, épidémies d'insectes et vents violents) depuis au moins 300 ans. Ensuite, il s'agit d'un écosystème qui n'a jamais été aménagé ou perturbé par les activités humaines. Cette forêt a ainsi pu évoluer naturellement et développer des caractéristiques uniques en ce qui a trait à sa structure forestière et à la taille remarquable atteinte par certains arbres. La forêt ancienne du Lac-Richelieu se régénère essentiellement grâce aux petites trouées, c'est-à-dire que les espaces créés dans le couvert par les arbres morts récemment sont comblés par les arbres plus jeunes du sous-étage. Cette dynamique de succession, typique des forêts anciennes, donne donc lieu à des peuplements dominés par des essences qui peuvent croître à l'ombre et exclut en grande partie celles qui ont besoin de beaucoup de lumière pour se développer. Les chicots et les troncs morts au sol sont nombreux. On y a même trouvé des pins blancs morts de près de 1 m de diamètre, un érable à sucre de 345 ans et un bouleau jaune de 270 ans. De plus, ce peuplement de 122 ha est des plus intéressants, sur le plan écologique, en raison de la présence ponctuelle, mais bien établie, de chênes rouges.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT ANCIENNE DU LAC-RICHELIEU

La forêt ancienne du Lac-Richelieu est située à une quarantaine de kilomètres au sud-est de la ville de Témiscaming. Elle fait partie du sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'ouest, une unité écologique dominée par les essences feuillues. Située en grande partie sur le sommet plat d'une colline, cette forêt est constituée surtout d'érablières à bouleau jaune. On remarque toutefois que, après plusieurs centaines d'années sans perturbations majeures, il s'est établi une végétation dominante bien adaptée aux conditions particulières de chacune des stations. Dans sa

partie la plus élevée, la forêt est parsemée de petits bouquets de chênes rouges ou de tiges individuelles, alors que, sur les mi-versants de la partie ouest, le couvert a une forte teneur en bouleaux jaunes. Les peuplements de chênes rouges sont souvent associés à des feux ou à de fortes perturbations. Cependant, dans le cas de la forêt ancienne du Lac-Richelieu, cette essence aurait surtout profité de trouées naturelles apparues dans le couvert au fil des décennies. Ce constat s'appuie sur le fait que certains îlots de chênes sont âgés et de forte taille, alors que d'autres sont nettement plus jeunes avec des tiges de 20 à 30 cm de diamètre. Il semble donc que la présence à moyen terme du chêne rouge dans le peuplement soit assurée. Toutefois, sa perpétuation à long terme présente certaines difficultés. En effet, certains herbivores, comme le chevreuil, sont friands des jeunes semis; de ce fait, cette espèce pourrait grandement nuire à la régénération du chêne rouge si sa population augmentait dans le secteur.

Le peuplement renferme de nombreuses tiges de bouleau jaune de fort diamètre de même que quelques gros pins blancs de près de 1 m de



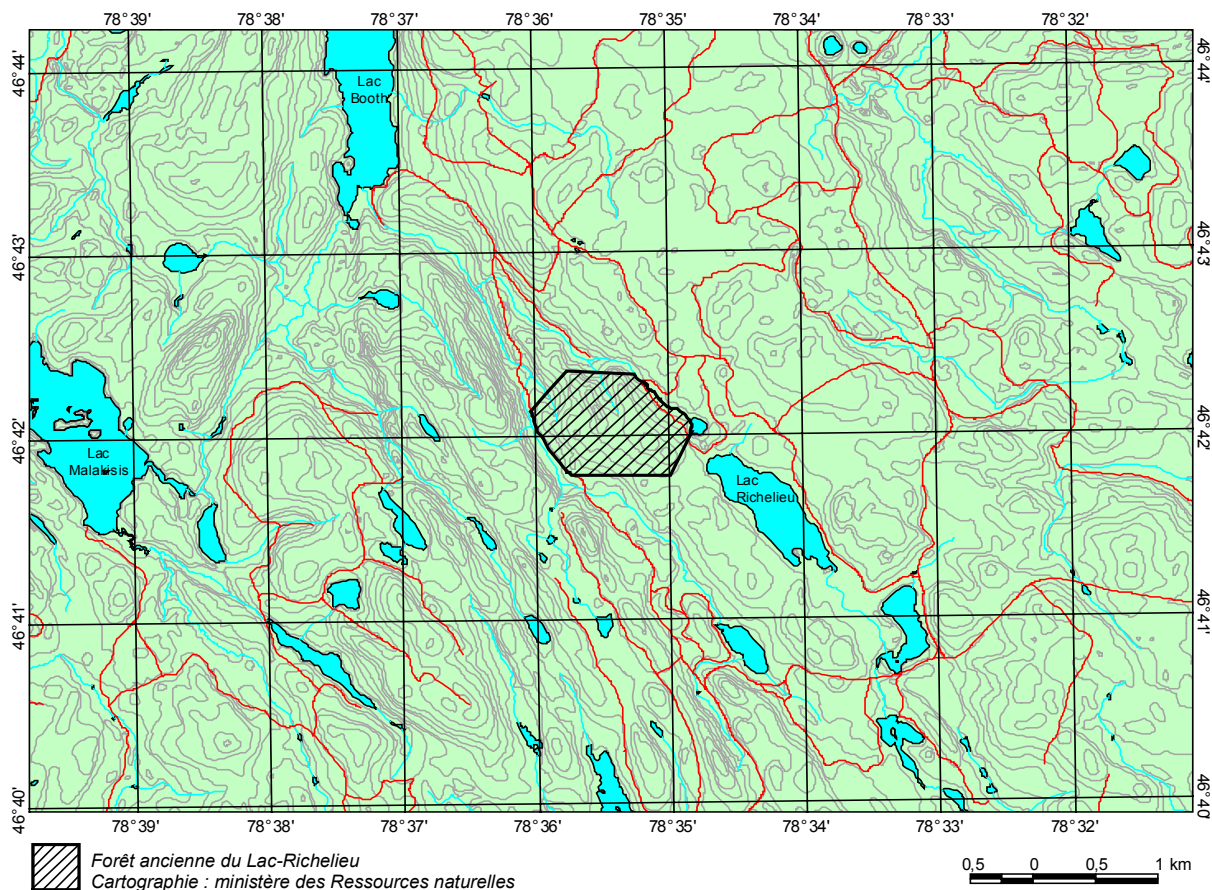
Ressources
naturelles

Québec



diamètre. Les érables à sucre y sont plus abondants que le bouleau jaune, mais sont généralement moins gros; certains individus atteignent tout de même 60 cm de diamètre. C'est également le cas pour le chêne rouge, ce qui est tout à fait appréciable. Parmi les autres essences rapportées, on note l'ostryer de Virginie ainsi que l'épinette blanche. La strate dominante atteint une hauteur d'environ 30 m et certains individus dépassent même 32 m.

La strate arbustive est constituée en majorité de jeunes tiges des espèces citées précédemment, et plus particulièrement de l'érable à sucre; toutes ces essences feront éventuellement partie du couvert dominant. D'autres espèces arbustives sont également présentes, dont *Acer pensylvanicum*, *Viburnum lantanoides* et *Corylus cornuta*. Au nombre des herbacées et des fougères, on trouve *Thelypteris noveboracensis*, *Trillium erectum*, *Dryopteris spinulosa* ainsi que plusieurs autres espèces.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles
Direction de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-8646
Télécopieur : (418) 643-5651
Courriel : def@mrn.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrn.gouv.qc.ca
N° publication : DEF-0204 F-023

Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec
Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
70, boulevard Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : (819) 763-3407
Télécopieur : (819) 763-3216
Courriel : direciton.foret.abitemis@mrn.gouv.qc.ca

Dossier n° 736